BLOCS DE COMPETENCES

BC-1 : CONTRÔLE ET REMISE EN ETAT DES SYSTEMES DE GESTION MOTEUR

C-1-1 Recueillir les informations utiles afin de contrôler les systèmes d'injection essence en s'appuyant sur des hypothèses établies et la documentation constructeur adapté au véhicule

C-1-2 Contrôler les systèmes d'injections essences afin d'identifier un éventuel dysfonctionnement en utilisant les outils adaptés et en s'appuyant sur des hypothèses établies et en respectant la documentation constructeurs adaptée au véhicule.

C-1-3 Remplacer l'élément défectueux pour préparer remettre en état du système d'injection essence à l'aide des outils adaptés et en respectant les procédures et les règles de sécurité et environnementales en vigueur.

C-1-4 Pratiquer les contrôles et les essais associés au système injection essence pour valider son bon fonctionnement suite à la réalisation de l'intervention en respectant des règles de sécurité et environnementales en vigueur.

C-1-5 Recueillir les informations utiles afin de contrôler les systèmes de dépollution essence en s'appuyant sur des hypothèses établies et la documentation constructeur adapté au véhicule

C-1-6 Controller les systèmes de dépollution essence afin de s'assurer de son bon fonctionnement en utilisant un outil de diagnostic (OBD) et s'appuyant sur des hypothèses établies et la documentation constructeur adapté au véhicule.

C-1-7 Remplacer l'élément défectueux pour remettre en état du système de dépollution essence à l'aide des outils adaptés et en respectant les procédures et les règles de sécurité et environnementales en vigueur.

C-1-8 Pratiquer les contrôles et les essais associés au système de dépollution essence pour valider son bon fonctionnement suite à la réalisation de l'intervention en respectant des règles de sécurité et environnementales en vigueur.

C-1-9 Recueillir les informations utiles afin de contrôler un circuit électrique sur les équipements <à 60 V CC en s'appuyant sur des hypothèses établies et la documentation constructeur adapté au véhicule.

C-1-10 contrôler un circuit électrique sur les équipements <à 60 V CC afin de s'assurer de son bon fonctionnement en utilisant l'outil de mesure électrique adaptés et s'appuyant sur des hypothèses établies et la documentation constructeur adapté au véhicule.

BLOCS DE COMPETENCES

BC-2 : DIAGNOSTIC DES SYSTEMES DE GESTION MOTEUR

C-2-1 Recueillir les informations utiles auprès du client pour identifier les hypothèses de dysfonctionnements des systèmes injection essence en s'appuyant sur la documentation constructeur adapté au véhicule.

C-2-2 Définir une démarche de diagnostic adaptée afin d'identifier le/les éléments du système d'injection essences défaillants en émettant des hypothèses et en s'appuyant sur les informations utiles recueillies auprès du client et sur la documentation constructeur.

C-2-3 Vérifier les hypothèses émises afin de mettre en œuvre les contrôles et la remise en état des éléments défaillants des systèmes injection essence en les classant de la plus à la moins probable et en s'appuyant sur la documentation constructeur

C-2-4 Recueillir les informations utiles auprès du client pour identifier les hypothèses dysfonctionnements des systèmes dépollution essence en s'appuyant sur la documentation constructeur adapté au véhicule.

C-2-5 Définir une démarche de diagnostic adaptée afin d'identifier le/les éléments du système de dépollution essence défaillants en émettant des hypothèses et en s'appuyant sur les informations utiles recueillies auprès du client et sur la documentation constructeur

C-2-6 Vérifier les hypothèses émises afin de mettre en œuvre les contrôles et la remise en état des éléments défaillants des systèmes de dépollution essence en les classant de la plus à la moins probable et en s'appuyant sur la documentation constructeur.

C-2-7 Identifier un dysfonctionnement d'un faisceau électrique pour le remettre en conformité en s'appuyant sur un schéma électrique (normes, câblage, principes, implantations)

C-2-8 Recueillir les informations utiles auprès du client pour identifier les hypothèses dysfonctionnements des capteurs et des actionneurs en s'appuyant sur la documentation constructeur adapté au véhicule.

C-2-9 Définir une démarche de diagnostic adaptée afin d'identifier le/les éléments du système des capteurs et actionneurs défaillants en émettant des hypothèses et en s'appuyant sur les informations utiles recueillies auprès du client et sur la documentation constructeur.

C-2-10 Vérifier les hypothèses émises afin de mettre en œuvre les contrôles et la remise en état des éléments défaillants des capteurs et des actionneurs en les classant de la plus à la moins probable et en s'appuyant sur la documentation constructeur.

C-2-11 Contrôler les capteurs et les actionneurs afin de s'assurer de leur bon fonctionnement en utilisant l'outil de mesure électrique adaptés et s'appuyant sur des hypothèses établies et la documentation constructeur adapté au véhicule

C-2-12 remettre en conformité le système pour le maintenir en bon état de fonctionnement en s'appuyant sur la documentation constructeur et en la validant par un essai.

Titre à finalité professionnelle

RNCP 40854 | **Technicien expert après-vente motocycles**

BLOCS DE COMPETENCES

BC-3 : MAINTENANCE DES SYSTEMES MECANIQUES DES MOTOCYCLES

C-3-1 Recueillir les informations utiles afin de réaliser le contrôle et la maintenance des systèmes d'embrayage et des transmission en s'appuyant sur des hypothèses établies et la documentation constructeur adapté au véhicule.

C-3-2 Remplacer l'élément défectueux pour remettre en état les systèmes d'embrayage et de transmission à l'aide des outils adaptés et en respectant les procédures et les règles de sécurité et environnementales en vigueur.

C-3-3 contrôler les systèmes fin de s'assurer de son bon fonctionnement des systèmes d'embrayage et des transmission en utilisant les outils adaptés et en s'appuyant sur des hypothèses établies et la documentation constructeur adapté au fonctionnement du type de de transmission (boite de vitesse manuelle, boite de vitesse automatique, boite de vitesse robotique, transmission variation continue)

C-3-4 Pratiquer les contrôles et les essais associés au système d'embrayage et de transmission pour valider son bon fonctionnement suite à la réalisation de l'intervention en respectant des règles de sécurité et environnementales en vigueur.

C-3-5 Recueillir les informations utiles afin de contrôler les suspensions et les systèmes de freinage en s'appuyant sur des hypothèses établies et la documentation constructeur adapté au véhicule.

C-3-6 Contrôler la partie cycle (suspensions avants et arrières) afin d'identifier un éventuel dysfonctionnement en utilisant les outils adaptés et en s'appuyant sur des hypothèses établies et en respectant la documentation constructeurs adaptée au véhicule

C-3-7 Contrôler le systèmes de freinage afin d'identifier un éventuel dysfonctionnement en utilisant les outils adaptés et en s'appuyant sur des hypothèses établies et en respectant la documentation constructeurs adaptée au véhicule.

C-3-8 Remplacer un élément défectueux de la partie cycles (suspensions avant/ arrière) pour le remettre en conformité à l'aide des outils adaptés et de la documentation constructeur.

C-3-9 Remplacer un élément défectueux du système de freinage pour le remettre en conformité à l'aide des outils adaptés, de la documentation constructeur.

C-3-10 réaliser la maintenance d'un système de freinage ABS (remplacement du liquide de freins, entrefer) afin de le maintenir dans un bon état de fonctionnement en utilisant les outils adaptés et en s'appuyant sur la documentation constructeur

C-3-11 Recueillir les informations utiles afin de réaliser la maintenance des moteurs thermiques en s'appuyant sur des hypothèses établies et la documentation constructeur adapté au véhicule.

C-3-12 Contrôler les éléments du moteur thermique afin d'identifier un éventuel dysfonctionnement en utilisant les outils adaptés et en s'appuyant sur des hypothèses établies et en respectant la documentation constructeurs adaptée au véhicule.

C-3-13 Remplacer les éléments défectueux du moteur thermique afin de le remettre en conformité à l'aide des outils adaptés, de la documentation constructeur et en respectant les procédures de réglages

C-3-14 Recueillir les informations utiles afin de réaliser la maintenance des systèmes de lubrification des motocycle en s'appuyant sur des hypothèses établies et la documentation constructeur adapté au véhicule.

C-3-15 Contrôler un circuit de lubrification (pompe à huile, filtre à huile, carter) d'un motocycle afin d'identifier un éventuel dysfonctionnement en utilisant les outils adaptés et en s'appuyant sur des hypothèses établies et en respectant la documentation constructeurs adaptée au véhicule, les règles de sécurité et environnementales en vigueur.

C-3-16 remplacer les éléments défectueux d'un circuit de lubrification d'un motocycle afin de maintenir son bon fonctionnement à l'aide des outils adaptés et en respectant les procédures et les règles de sécurité et environnementales en vigueur.

C-3-17 Recueillir les informations utiles afin de réaliser la maintenance des mécanismes de refroidissements en s'appuyant sur des hypothèses établies et la documentation constructeur adapté au véhicule.

C-3-18 Contrôler les mécanismes de refroidissement afin de s'assurer de son bon fonctionnement en identifiant les fluides et respectant les règles de sécurité et les normes environnementales en vigueur.

C-3-19 Remplacer les éléments du systèmes de refroidissements afin de le remettre en conformité, en utilisant les outils adaptés, en s'appuyant sur la documentation constructeur et en respectant les règles de sécurité et les normes environnementales en vigueur.

C-3-20 Déposer une boite de vitesse afin de procéder au remplacement d'un élément défectueux l'aide des outils adaptés et de la documentation constructeur

BLOCS DE COMPETENCES

BC-4 : DIAGNOSTIC DES SYSTEMES MECANIQUES DES MOTOCYCLES

C-4-1 Recueillir les informations utiles pour identifier les hypothèses de dysfonctionnements des boites de vitesse et des transmissions en s'appuyant sur la documentation constructeur adapté au véhicule.

C-4-2 Définir une démarche de diagnostic adaptée afin d'identifier le/les éléments défaillants des boites de vitesses et des transmissions en émettant des hypothèses et en s'appuyant sur les informations utiles recueillies auprès du client et sur la documentation constructeur.

C-4-3 Vérifier les hypothèses émises afin de mettre en œuvre les contrôles et la remise en état des éléments défaillants des boites de vitesses et des transmissions en les classant de la plus à la moins probable et en s'appuyant sur la documentation constructeur.

C-4-4 Recueillir les informations utiles pour identifier les hypothèses des dysfonctionnements de la partie cycle en s'appuyant sur la documentation constructeur adapté au véhicule.

C-4-5 Définir une démarche de diagnostic adaptée afin d'identifier le/les éléments défaillants de la partie cycle, en émettant des hypothèses et en s'appuyant sur les informations utiles recueillies auprès du client et sur la documentation constructeur.

C-4-6 Vérifier les hypothèses émises afin de mettre en œuvre les contrôles et la remise en conformité des éléments défaillants de la partie cycle en les classant de la plus à la moins probable et en s'appuyant sur la documentation constructeur.

C-4-7 Recueillir les informations utiles auprès du client pour identifier les hypothèses dysfonctionnements des moteurs thermiques en s'appuyant sur la documentation constructeur adapté au véhicule.

C-4-8 Définir une démarche de diagnostic adaptée afin d'identifier le/les éléments des moteurs thermiques en émettant des hypothèses et en s'appuyant sur les informations utiles recueillies auprès du client et sur la documentation constructeur.

C-4-9 Vérifier les hypothèses émises afin de mettre en œuvre les contrôles et la remise en conformité des éléments défaillants des moteurs thermiques en les classant de la plus à la moins probable et en s'appuyant sur la documentation constructeur.

BLOCS DE COMPETENCES

BC-5 : DIAGNOSTIC, CONTRÔLE ET REMPLACEMENT DES SYSTEMES A GESTION ELECTRONIQUE/MULTIPLEXEE DES MOTOCYCLES

C-5-1 Recueillir les informations utiles auprès du client pour identifier les hypothèses dysfonctionnements des systèmes de sécurité active en s'appuyant sur la documentation constructeur adapté au véhicule.

C-5-2 Définir une démarche de diagnostic adaptée afin d'identifier le/les éléments des systèmes de sécurité active en émettant des hypothèses et en s'appuyant sur les informations utiles recueillies auprès du client et sur la documentation constructeur

C-5-3 vérifier les hypothèses émises afin de mettre en œuvre les contrôles et la remise en conformité des éléments défaillants des systèmes de sécurité en les classant de la plus à la moins probable et en s'appuyant sur la documentation constructeur.

C-5-4 Contrôler les éléments des systèmes de sécurité active afin d'identifier un éventuel dysfonctionnement en utilisant les outils de diagnostic adaptés, en s'appuyant sur des hypothèses établies et en respectant la documentation constructeurs adaptée au véhicule et les règles de sécurité.

C-5-5 Remplacer les éléments défectueux des systèmes de sécurité active du moteur afin de le remettre en conformité à l'aide des outils adaptés, de la documentation constructeur et en respectant les règles de sécurité .

C-5-6 Recueillir les informations utiles auprès du client pour identifier les hypothèses de dysfonctionnements des systèmes de suspension pilotée en s'appuyant sur la documentation constructeur adapté au véhicule.

C-5-7 Définir une démarche de diagnostic adaptée afin d'identifier le/les éléments des systèmes de suspension pilotée en émettant des hypothèses et en s'appuyant sur les informations utiles recueillies auprès du client et sur la documentation constructeur.

C-5-8 Vérifier les hypothèses émises afin de mettre en œuvre les contrôles et la remise en conformité des éléments défaillants des systèmes de suspension pilotée en les classant de la plus à la moins probable et en s'appuyant sur la documentation constructeur.

C-5-9 Remplacer les éléments défectueux des systèmes de suspensions piloté du moteur afin de le remettre en conformité à l'aide des outils adaptés, de la documentation constructeur et en respectant les règles de sécurité .

C-5-10 Contrôler les éléments des systèmes de suspensions pilotés afin d'identifier un éventuel dysfonctionnement en utilisant les outils de diagnostic adaptés, en s'appuyant sur des hypothèses établies et en respectant la documentation constructeurs adaptée au véhicule et les régles de sécurité.

C-5-11 Valider le remplacement des éléments défectueux des systèmes de suspensions pilotés afin de s'assurer de leur mise en conformité à l'aide des outils diagnostic adaptés et par la réalisation d'un essai.

C-5-12 Recueillir les informations utiles auprès du client pour identifier les hypothèses de dysfonctionnements des réseaux électroniques et multiplexés en s'appuyant sur la documentation constructeur adapté au véhicule.

C-5-13 Définir une démarche de diagnostic adaptée afin d'identifier le/les éléments des des réseaux électroniques et multiplexés en émettant des hypothèses et en s'appuyant sur les informations utiles recueillies auprès du client et sur la documentation constructeur.

C-5-14 Vérifier les hypothèses émises afin de mettre en œuvre les contrôles et la remise en conformité des éléments défaillants des réseaux électroniques et multiplexés en les classant de la plus à la moins probable et en s'appuyant sur la documentation constructeur.

C-5-15 Contrôler les éléments des systèmes de suspensions pilotés afin d'identifier un éventuel dysfonctionnement en utilisant les outils de diagnostic adaptés, en s'appuyant sur des hypothèses établies et en respectant la documentation constructeurs adaptée au véhicule et les règles de sécurité.

C-5-16 Remplacer les éléments défectueux des réseaux électroniques et multiplexés afin de le remettre en conformité à l'aide des outils adaptés, de la documentation constructeur et en respectant les règles de sécurité .

C-5-17 Valider le remplacement des éléments défectueux des réseaux électroniques et multiplexés afin de s'assurer de leur mise en conformité à l'aide des outils diagnostic adaptés et par la réalisation d'un essai.

C-5-18 Valider le remplacement des éléments défectueux des systèmes de sécurité active afin de s'assurer de leur mise en conformité à l'aide des outils diagnostic adaptés et par la réalisation d'un essai.

BLOCS DE COMPETENCES

BC-6 : RELATION CLIENTELE DE L'ATELIER MOTOCYCLES

C-6-1 Accueillir le client de l'atelier motocycles en lui proposant un rendez-vous et en recueillant les informations nécessaires à la prise en charge du véhicule lors d'une intervention et en respectant la réglementation en vigueur

C-6-2 Etablir un ordre de réparation ou un devis énumérant les travaux à réaliser pour la prise en charge du véhicule à l'atelier motocycle suite à l'identification de la demande du client, à l'examen de l'état du véhicule à l'aide de supports informatiques et en respectant la réglementation en vigueur.

C-6-3 Préparer le véhicule afin de le restituer au client en respectant la réglementation en vigueur

C-6-4 Réaliser une restitution personnalisée du véhicule afin de valoriser la prestation réalisée en lui apportant des conseils d'entretien, en s'appuyant sur ses connaissances techniques et en respectant la réglementation en vigueur

C-6-5 Apporter un conseil technique dans l'activité de commercialisation de produits et de services motocycles afin de réaliser une vente de produits et de services motocycles, en adaptant son langage technique au client et en respectant la réglementation en vigueur.

C-6-6 Appliquer la réglementation liée à l'après-vente des motocycles

Titre à finalité professionnelle

RNCP 40854 | **Technicien expert après-vente motocycles**

BLOCS DE COMPETENCES

BC-7 : PLANIFICATION DES INTERVENTIONS DE L'ATELIER MOTOCYCLES

C-7-1 Planifier les interventions afin d'optimiser le plan de charge de l'atelier en identifiant les moyens humains, le matériel, en utilisant des outils permettant de suivre l'activité et en tenant compte de la technicité des interventions

C-7-2 Mettre en pratique les modalités d'accompagnement des collaborateurs pour favoriser l'acquisition des compétences en créant des situations de travail formatrices

BLOCS DE COMPETENCES

BC-8 : TRANSMISSION DES SAVOIRS-FAIRE ET CONNAISSANCES TECHNIQUES

C-8-1 Accompagner et suivre le nouveau collaborateur en s'appuyant afin de faciliter sa prise de poste et favoriser son intégration au sein de l'équipe et de l'entreprise, en identifiant ses besoins en compétences et en s'appuyant sur les processus d'intégration de l'entreprise.

C-8-2 Créer des situations de travail formatrice pour répondre aux demandes d'appui technique des collaborateurs de l'atelier motocycles en s'appuyant sur les notions de compétences et de motivations

C-8-3 Evaluer les acquisitions d'apprentissage pour répondre aux demandes d'appui technique des collaborateurs de l'atelier motocycles en s'appuyant sur les différentes modalités d'accompagnement

C-8-4 Mettre en relation les compétences détenues et les compétences requises par les collaborateurs afin d'optimiser l'activité de l'atelier motocycles en s'appuyant sur une cartographie des compétences individuelles et collectives de son équipe et des notions de compétences et de motivations

C-8-5 Construire une progression pédagogique pour animer une formation technique en définissant les besoins matériels et les mises en situations adaptés aux objectifs

C-8-6 Animer une formation technique afin de faire progresser son équipe en utilisant les techniques de communications et en s'appuyant sur les modes d'apprentissage et les notions de pédagogie associées à la formation d'adulte